

p. 12



Les 30 ans
de l'école de musique

p. 12



Le vide-greniers

Merville

204

actualités





L'église Saint-Saturnin de Merville

Photo : Office du tourisme intercommunal de Save & Garonne

Permanences d'architectes

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) met à votre disposition, en partenariat avec le Syndicat Mixte du Scot Nord Toulousain, un service public de conseil gratuit aux particuliers.

Vous voulez construire, réhabiliter, agrandir ou transformer votre habitation, le CAUE vous conseille dans vos projets. Une réception en conseil personnalisé est assurée au siège du Scot Nord Toulousain, 16 Avenue de Fontréal à Villeneuve-lès-Bouloc, Eurocentre (siège du Syndicat des Eaux).

Les permanences sont prévues le deuxième mercredi de chaque mois, de 9h à 12h.

Les rendez-vous avec un architecte sont destinés à répondre à vos questions, en particulier :

- sur l'insertion et l'implantation d'un projet dans son environnement,
- sur un projet de construction ou d'amélioration de votre habitation,
- sur les démarches à effectuer auprès des différents services,
- sur l'apport des professionnels et des concepteurs,
- sur les conditions de réalisation, etc.

Renseignements et prises de rendez-vous au secrétariat du CAUE,

Téléphone : 05 62 73 73 62.

le mot du maire



Le 31 mars dernier a été approuvé le budget communal de cette année 2015.

Responsable, volontariste, celui-ci, d'un montant total de 5,52 millions d'euros, répond aux exigences de maîtrise des dépenses et d'optimisation des recettes, et permettra de continuer à mettre en œuvre un service public de qualité à destination de l'ensemble des mervillois.

Dans un cadre budgétaire national contraint, nous avons la volonté de maintenir un service public de qualité pour tous, accessible, et ainsi de continuer à faire de Merville une ville humaine et solidaire, où il fait bon vivre.

Que ce soit à travers nos actions pour les enfants, pour les personnes fragilisées, en matière de travaux, d'entretien des espaces verts, ou encore de voirie, notamment, vous pourrez continuer de compter sur l'action de l'équipe municipale et du personnel communal.

Cette action bénéficie également du concours de nos associations locales, lesquelles contribuent pleinement à l'accueil des mervillois et à la mise en place de manifestations importantes pour la ville et ses habitants.

Nous pouvons ainsi nous féliciter du succès rencontré, au mois de mars dernier, par le Festival des Arts, préparé par la commission Vie locale et associative, et de la réussite du Carnaval, moment festif à destination des enfants, organisé grâce à la mobilisation des parents d'élèves.

Le vide-greniers, le 3 mai prochain, organisé par le Foyer Rural, sera également un temps fort de ce printemps, tout comme les cérémonies commémoratives du 8 mai 1945, en partenariat avec l'association des anciens combattants, le tournoi de football du 14 mai, organisé par le FCM - Football Club Mervillois, ou encore le Dépoluthon le 10 mai prochain, en partenariat avec l'ensemble des partenaires associatifs concernés.

Nous tenons à remercier ces acteurs de la vie locale comme nous remercions l'ensemble de nos partenaires pour leur investissement à nos côtés.

Chantal Aygat, Maire de Merville

DON À LA COMMUNE

Un généreux donateur pour l'église Saint-Saturnin

Mardi 31 avril, Madame Chantal Aygat, Maire de Merville et son Conseil Municipal, recevaient à la Mairie un invité d'honneur, Monsieur Joseph Marcet.

Mervillois de naissance et de cœur, Joseph et son frère défunt Pierre, décidaient quelques mois plus tôt, de faire un don de 100 000€ à la commune, en faveur de travaux importants de rénovation de l'église Saint Saturnin de Merville.

Au cours de la cérémonie, Madame le Maire remercia chaleureusement, au nom des Mervillois et du Conseil Municipal,



Madame Chantal Aygat, Maire de Merville, remet la médaille de la ville à Joseph Marcet



Joseph Marcet (au centre) rédige son chèque de don

Messieurs Joseph et Pierre Marcet pour leur geste altruiste. À cette occasion elle remit à Monsieur Joseph Marcet la médaille d'honneur de la commune et souligna l'importance de ce don généreux pour permettre de réaliser les importants travaux de rénovation de l'église.

S'en suivit un verre d'honneur qui permit à chacun de discuter du "bon vieux temps" avec Joseph Marcet, véritable "mémoire" de Merville.

Thierry Vignolles

Adjoint au Maire délégué à la Communication



FESTIVAL DES ARTS

Une première édition sous le signe de la qualité

Le dimanche 22 mars s'est tenu le premier Festival des Arts, salle Joseph Bon. À cette occasion près de 30 artistes ont exposé leurs peintures et sculptures. Une très belle journée pleine de réussite et de convivialité.

Trois prix ont été remis par le jury composé de Robert Bonnet et Louis Bidault artistes peintres mervillois, Sauveur Gibilaro, adjoint au maire et Sophie Gaborit, invitée d'honneur et sculptrice contemporaine. Le quatrième prix a été décerné par le public.



Mme le Maire, Chantal Aygat et Monsieur Sauveur Gibilaro, adjoint au maire ont remis les prix aux artistes récompensés

Le "Prix sculpture" est revenu à David Léger, le "Prix abstrait/contemporain" à Rose-May Thépenier et le "Prix académique/figuratif" à Sylvie Philippe-Bonnet.

Le "Prix du public" a été remis en fin de journée après le dépouillement des votes des quelques 200 visiteurs : Sylvie Philippe-Bonnet a été l'heureuse lauréate.

Un remerciement à tous les artistes pour la qualité des œuvres présentées et leur gentillesse, à M. Chatel, des "Encadreur Réunis" pour le cadre qu'il a offert pour le prix abstrait, ainsi qu'à l'invitée d'honneur, Sophie Gaborit, pour sa participation et son amabilité.

Mme le Maire, malgré les élections, a pu assister à la première remise de prix et a partagé le repas avec les artistes.

Merci pour l'implication de la Commission Vie Associative et des services municipaux.

Un grand merci à Robert Bonnet, notre chef d'orchestre.

Sauveur Gibilaro

Adjoint au Maire délégué à la Vie locale et associative, culturelle et sportive

Dimanche 3 mai

Vide-greniers et foire artisanale
8h-19h, **centre-ville**

Lundi 4 mai

Loto du Club Arc-en-ciel
14h30, **salle Joseph Bon**

Apéro-culturel sur la Mauritanie
20h30, **salle Joseph Bon**

Vendredi 8 mai

Cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945
10h, **monument aux morts**

Dimanche 10 mai

Dépoluthon
10h, **centre de loisirs**

Concours officiel de pétanque
14h, **boulodrome**

Mercredi 13 mai

Concours de belote du Club Arc-en-ciel
20h30, **salle Joseph Bon**

Jeudi 14 mai

Tournoi de foot de l'Ascension
stade Louis de Beaumont

Clôture du concours photos des Rogations
minuit

Samedi 23 mai

Grillades de la FNACA
12h, **salle polyvalente**

Mercredi 27 mai

Concours de belote du Club Arc-en-ciel
20h30, **salle Joseph Bon**

Vendredi 29 mai

Assemblée Générale de la chasse
21h, **salle des fêtes**

Samedi 30 mai

Stage de scrapbooking
14h-16h, **salle polyvalente**

Concert des 30 ans de l'école de musique
20h30, **château de Merville**

Lundi 1^{er} juin

Loto du Club Arc-en-ciel
14h30, **salle Joseph Bon**

BUDGET COMMUNAL 2015

Dès notre élection nous avons mandaté l'Agence Technique Départementale (Conseil Général) pour un audit financier indépendant. Le plein accès aux dossiers comptables nous a révélé que la capacité d'autofinancement de 364 000€ annoncée lors du débat d'orientation budgétaire de février 2014 n'existait pas, que l'emprunt à court terme de 220 000€ et la ligne de trésorerie de 99 000€ n'étaient toujours pas remboursés. Des coûts différés liés à des engagements passés doivent être assumés.

- 270 000 € de reversement négociés en 2011 non réglés au SMEA (Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement).

- 208 000 € de travaux d'eaux pluviales réalisés en 2013 à régler au SMEA sur deux ans (104 000 € payés en 2014).

- 370 000€ de surprime d'assurance du personnel liée à l'absentéisme à payer sur quatre ans.

Soit une trésorerie négative, une capacité d'investissement nulle et un million d'euros à financer sur le mandat.

Constatations faites, comment allons-nous réussir ?

Des outils de gestion ainsi qu'un suivi mensuel des dépenses et de la trésorerie ont été mis en place. Nous nous sommes engagés :

- À régler les dettes après en avoir négocié l'étalement sans frais.

- À gérer drastiquement le budget de fonctionnement en stabilisant puis diminuant les dépenses et en augmentant nos ressources propres pour pallier à la diminution annoncée des subventions publiques.

Face à ce constat, les mesures fortes à appliquer impliquent la participation de tous pour retrouver une situation budgétaire saine.

En conséquence notre plan d'investissement pour les projets structurants sera déployé en deux phases :

2015 -2017 : les projets privilégiés à court terme ne pèseront pas sur les finances de la commune

- Réhabilitation par le CCAS de la salle des fêtes jouxtant la mairie pour y transférer ses services

2018 –2020 : les projets structurants seront découpés en tranches cohérentes :

- Construction de la nouvelle salle des fêtes place du 11 novembre.

- Construction d'une nouvelle maison des jeunes, de salles pour les associations, etc.

- Construction d'une halle couverte (boulodrome, manifestations, etc.) ouverte sur l'extérieur.

Chaque tranche sera financée par des cessions immobilières (Espace Jouvion, terrains, etc.) et par l'autofinancement.

Ainsi en fin de mandat nous aurons réduit le montant de la dette.

Les réserves foncières des années 80 nous permettent de disposer aujourd'hui de ressources pour construire les équipements attendus par les mervillois ; à notre tour, nous avons déjà constitué des réserves pour l'avenir (9 hectares sur les 18 prévus secteur de Lartigue).

*Joséphine Labayen-Remazeilles, Conseillère déléguée finances
Gilles Martin, Conseiller délégué plan pluriannuel*

SECTION FONCTIONNEMENT : 4 186 374 €

De nombreuses collectivités locales, pour compenser la baisse des dotations de l'État et des subventions, doivent trouver des ressources propres. Certaines communes ont décidé d'augmenter fortement les impôts locaux de 15 % et même 30%, de baisser les subventions aux associations et de diminuer les dépenses.

Pour Merville nous avons fait le choix, sur le budget 2015, de contraindre les dépenses et augmenter nos ressources, afin de retrouver le plus rapidement possible une situation financière saine. Notre objectif sur les années à venir est de constituer une capacité d'autofinancement nécessaire pour financer une partie de nos investissements.

Les dépenses de fonctionnement :

Pour élaborer le budget 2015, nous avons analysé tous les postes et nous avons fixé des limites à ne pas dépasser. Certains postes diminuent, d'autres sont stabilisés. Ce contrôle des dépenses avait déjà été initié dès le budget 2014. Le personnel de notre commune a été sensibilisé et devra respecter les engagements pris.

Les dépenses de personnel représentant 58 % de notre budget

de fonctionnement en 2015, il n'y aura pas de recrutement et les agents absents ne seront pas remplacés.

Le budget 2015 ne nous permettant pas d'honorer la dette envers le SMEA, nous avons obtenu son étalement sur 5 ans sans frais.

Nous avons maintenu les subventions aux associations aux mêmes montants que l'année dernière car leurs actions sont essentielles pour les Mervillois.

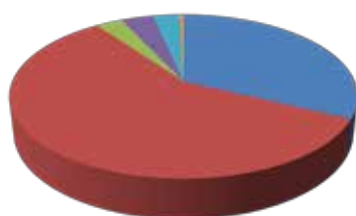
Les recettes de fonctionnement :

Les tarifs des services ont été révisés à la hausse et pour accroître nos ressources propres, nous avons décidé d'augmenter modérément les taux des impôts locaux de 3% sur les 3 taxes (par exemple, un foyer fiscal qui versait 1 000 euros de taxe d'habitation, versera en 2015 la somme de 1 030 euros).

Nous avons la chance que Merville soit attractive. Ses nouveaux habitants lui procurent des recettes supplémentaires (impôts locaux et taxe additionnelle sur les droits de mutation). Ces recettes associées au contrôle des dépenses nous permettent de ne pas augmenter fortement les impôts locaux.

Taux d'imposition		
	2014	2015
Taxe d'habitation	16,12 %	16,60 %
Foncier bâti	18,21 %	18,76 %
Foncier non bâti	101,65 %	104,70 %

Dépenses	
Charges de fonctionnement	1 345 753 €
Charges de personnel	2 426 000 €
Dépenses imprévues	123 233 €
Opérations d'ordre	148 661 €
Charges financières	127 243 €
Charges exceptionnelles	15 484 €
Soit un total de 4 186 374 €	



Charges de fonctionnement (32%)
Charges de personnel (58%)
Dépenses imprévues (3%)
Opérations d'ordre (4%)
Charges financières (3%)
Charges exceptionnelles (- de 1%)

Recettes	
Excédent antérieur	0 €
Atténuations charges	90 000 €
Opérations d'ordre	14 419 €
Produit des services	359 974 €
Impôts et taxes	2 597 602 €
Dotations	1 085 490 €
Autres produits	38 000 €
Produits exceptionnels	889 €
Soit un total de 4 186 374 €	



Excédent antérieur (0%)
Atténuations charges (2%)
Opérations d'ordre (- de 1%)
Produit des services (9%)
Impôts et taxes (62%)
Dotations (26%)
Autres produits (1%)
Produits exceptionnels (- de 1%)

- Les charges de fonctionnement ou à caractère général sont les dépenses courantes de la collectivité : électricité, chauffage, entretien, fournitures scolaires, frais postaux, assurances, achats repas cantine scolaire, subventions aux associations, au CCAS, les indemnités des élus, les versements au SMEA, etc.

- Les charges de personnel sont les rémunérations, les cotisations sociales, la formation et la prévoyance.

- Les dépenses imprévues sont une précaution budgétaire, par exemple pour financer la réparation des dégâts subis à la suite d'un gros orage, etc.

- Les opérations d'ordre sont les dotations aux amortissements des immobilisations, elles correspondent à la perte de valeur des biens durables de la commune pour l'année.

- Les charges financières sont les intérêts des annuités des emprunts payés sur une année et des intérêts courus non échus dont le montant prévisionnel est communiqué par le trésorier payeur. Ce montant sera régularisé en fin d'année.

- Les charges exceptionnelles pour le SMEA.

- L'excédent antérieur reporté représente les réserves antérieures.

- L'atténuation de charges correspond aux encaissements de la prévoyance.

- Les opérations d'ordre entre sections sont la valorisation des travaux en régie c'est-à-dire les travaux effectués par les agents de la commune.

- Les produits des services correspondent principalement aux services payés par les familles pour la cantine et le périscolaire.

- Les impôts et taxes sont les impôts locaux et les taxes sur les transactions immobilières perçus par la commune.

- Les dotations et participations correspondent aux versements, de l'Etat (compensation des dépenses, péréquation et orientation), de la CAF, pour les emplois d'avenir, etc.

- Les autres produits de gestion courante sont les encaissements de loyers, de droits de place, de locations de salle, etc.

- Les produits exceptionnels sont des recettes non courantes

SECTION INVESTISSEMENT : 1 337 483 €

Les dépenses d'investissement :

Pour cette année le choix a été de rembourser nos dettes, d'investir à minima et de ne pas recourir à un nouvel emprunt.

- 335 822 € de dépenses d'investissement :

- La rénovation du plafond de l'église.
- Le pool routier 2014 et 2015 pour la réfection des revêtements des voiries.
- Le tracé de pistes cyclables aux écoles.
- L'achat d'un 2^{ème} radar pédagogique.
- La 1^{ère} tranche de la signalisation communale.
- La pose d'équipements sur l'éclairage public, 1^{ère} tranche de 4 000 €, pour réaliser des économies.
- L'achat de matériel pédagogique pour les écoles.
- L'acquisition du logiciel Magnus pour la dématérialisation des actes administratifs (obligatoire).
- L'installation de sirènes incendie complémentaires aux écoles.
- Les travaux pour prévenir les inondations à la salle polyvalente
- L'acquisition de réserves foncières.
- La création de réseaux électriques.

• Le financement des études pour la révision du PLU, etc.

- Le remboursement des emprunts pour 480 000 € dont 260 000 € de remboursement annuel du capital des emprunts et 220 000 € de remboursement du prêt relais contracté en 2013.

Les recettes d'investissement :

- Le don de 100 000 € pour financer les travaux de l'église.

- Les subventions reçues pour 241 000 € dont plus de 120 000 € non encaissés en 2014.

- La Taxe d'Aménagement pour plus de 306 088 € dont 85 000 € non encaissés en 2014.

- 595 000 € de cessions :

• Les ventes de la maison Brunet et du terrain jouxtant la crèche budgétées en 2014 pour 400 000 €, ventes qui seront encaissées en 2015 pour 360 000 €.

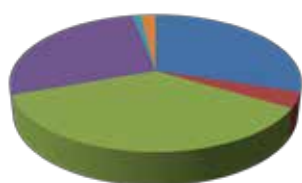
• La vente du terrain à côté de l'Intermarché pour compenser l'emprunt non accordé en 2014 par les banques, emprunt qui devait financer les travaux de l'extension de l'école.

- Pas de nouvel emprunt prévu au budget 2015.

BUDGET COMMUNAL 2015 SUITE

SECTION INVESTISSEMENT : 1 337 483 €

Dépenses	
Investissements antérieurs reportés	399 822 €
Dépenses imprévues	48 379 €
Remboursement d'emprunts	480 554 €
Opérations d'investissement	367 702 €
Opérations d'ordre	14 419 €
Remboursement excédent	26 606 €
Soit un total de 1 337 482 €	



■ Investissements antérieurs reportés (30%)
■ Dépenses imprévues (4%)
■ Remboursement d'emprunts (36%)
■ Opérations d'investissement (27%)
■ Opérations d'ordre (1%)
■ Remboursement excédent (2%)

Recettes	
Affectation excédent fonctionnement	16 388 €
Dotations fonds divers	335 822 €
Subventions	241 611 €
Produit des cessions	595 000 €
Emprunts	
Amortissements	148 661 €
Soit un total de 1 337 482 €	



■ Affectation excédent fonctionnement (17%)
■ Dotations fonds divers (17%)
■ Subventions (10%)
■ Produit des cessions (23%)
■ Emprunts (24%)
■ Amortissements (8%)

- Les investissements antérieurs reportés en dépenses est un déficit d'investissement des années antérieures.
- Les dépenses imprévues d'investissement permettent de financer des achats imprévisibles de matériels par exemple un remplacement d'un véhicule ou d'un matériel tombé en panne et irréparable économiquement.
- Les opérations d'investissement correspondent aux projets déterminés par les élus.
- Les opérations d'ordre entre section sont la valorisation des travaux en régie c'est-à-dire les travaux effectués par les agents de la commune.
- Le remboursement investissement pour le SMEA.

- Affectation excédent de fonctionnement est l'excédent de 2014.
- Les dotations fonds divers correspondent à des ressources provenant du fonds de compensation de la TVA (récupération de la TVA sur les investissements réalisés 2 années auparavant), de la Taxe d'Aménagement (liée à l'urbanisation).
- Les subventions versées par le Conseil Général, etc.
- Les produits des cessions sont les ventes de terrains, d'immeubles, de matériels.
- Les emprunts contractés en 2015.
- Les amortissements sont la perte de valeur des immobilisations.

CHANGEMENT DES TARIFS DE LOCATIONS DE SALLES À COMPTER DU 1^{ER} JUIN 2015

Pour les différentes locations de salles, les périodes été/hiver sont définies comme suit:

- Été du 15/04 au 14/10
- Hiver du 15/10 au 14/04

Salle des fêtes de la mairie (réservée aux mervilleois)

- Été :
 - Location 1 jour : 60€ (20€ d'arrhes)
 - Location 2 jours : 120€ (40€ d'arrhes)
 - Du vendredi 21h au dimanche soir : 150€ (80€ d'arrhes)
 - Hiver :
 - Location 1 jour : 75€ (25€ d'arrhes)
 - Location 2 jours : 150€ (50€ d'arrhes)
 - Du vendredi 21h au dimanche soir : 180€ (75€ d'arrhes)
- Caution de 200 € dans tous les cas + caution de 50€ de nettoyage

Salle polyvalente (caution de 500€ et caution de 100€ de nettoyage)

Pour les mervilleois

- Été :
 - Location 1 jour : 140€ (40€ d'arrhes)
 - Location 2 jours : 280€ (80€ d'arrhes)
 - Location 3 jours : 420€ (120€ d'arrhes)
- Hiver :
 - Location 1 jour : 165€ (50€ d'arrhes)
 - Location 2 jours : 330€ (110€ d'arrhes)
 - Location 3 jours : 500€ (160€ d'arrhes)

Pour la Communauté de Communes

- Été :
 - Location 1 jour : 200€ (60€ d'arrhes)
 - Location 2 jours : 400€ (130€ d'arrhes)
 - Location 3 jours : 600€ (190€ d'arrhes)
- Hiver :
 - Location 1 jour : 235€ (75€ d'arrhes)
 - Location 2 jours : 470€ (155€ d'arrhes)
 - Location 3 jours : 700€ (230€ d'arrhes)

Pour les extérieurs

- Été :
 - Location 1 jour : 300€ (100€ d'arrhes)
 - Location 2 jours : 600€ (200€ d'arrhes)
 - Location 3 jours : 900€ (300€ d'arrhes)
- Hiver :
 - Location 1 jour : 330€ (110€ d'arrhes)
 - Location 2 jours : 600€ (220€ d'arrhes)
 - Location 3 jours : 1000€ (330€ d'arrhes)

Location de matériel

Cette location est prévue en fonction de la disponibilité du matériel, pour une période de 72 h max. et est réservée aux mervilleois. Un lot = 10 € = tables + chaises ou bancs nécessaires pour 10 personnes. Une caution de 150 € sera demandée. Le prêt de matériel aux associations mervilleois est gratuit pour les manifestations se déroulant sur la commune.

CCAS

Rendez-vous avec Madame le Maire

Désormais, Madame Chantal Aygat, Maire de Merville et Présidente du CCAS, vous reçoit le mercredi après-midi dans les locaux du CCAS, Espace Jouvion au 17 rue Émile Pouvillon pour

toutes les questions d'ordre social, notamment liées au logement.

Pour cela, vous devez prendre rendez-vous à l'accueil du CCAS au 05 62 13 40 95.

SEJ SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Service Enfance Jeunesse

Mise en place du Projet Éducatif De Territoire

Projet Educatif De Territoire

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et de leur articulation avec les transports scolaires et les activités péri-éducatives, la commune de Merville se lance dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un Projet Educatif De Territoire (PEDT).

Élaboré à l'initiative des collectivités territoriales et formalisant l'engagement des différents partenaires à se coordonner pour construire une démarche de co-éducation, notamment entre l'école et les activités périscolaires, le PEDT vise à encourager la réussite de la politique éducative locale et à répondre aux besoins identifiés du territoire.

Favorisant la cohérence et la qualité des actions éducatives, avant, pendant et après l'école, et l'élaboration de nouveaux Temps d'Activités Périscolaires (TAP), le PEDT réunit l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine éducatif au sein d'un Comité de Pilotage (COFIL). Voté par le Conseil Municipal sur proposition du COFIL, pour une durée de 1 à 3 ans, le PEDT est co-signé par le Préfet et le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) de la Haute-Garonne.

Initiant la démarche, un comité de pilotage du PEDT est organisé le mercredi 6 mai, afin d'aborder notamment l'organisation des rythmes scolaires sur l'année 2015/2016.

Été 2015

Dans le cadre de sa politique Enfance Jeunesse (EJ), et du contrat d'objectifs et de co-financement signé avec la CAF, la commune de Merville tend à favoriser le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil proposée aux jeunes mervillois sur les temps péri et extrascolaires.

À ce titre, la commission EJ conduit une réflexion sur les vacances d'été 2015. Interrogeant la faible fréquentation du secteur Enfance (3-11 ans) sur les 15 derniers jours d'août et la pertinence d'activités extrascolaires organisées au sein de l'école (rupture avec le cadre scolaire ?), la commune opte pour les orientations suivantes :

1. Fermeture du secteur Enfance (3-11 ans) du 17 au 28/08/15 (en plus de la fermeture annuelle du 3 au 14/08/15).
2. Orientation des familles vers l'Accueil de Loisirs de Bouconne (sur la même période).

3. Ouverture de la Maison des Jeunes sur les 2 mois d'été (via redéploiement du personnel d'animation).

Présentées en réunion publique le 24/03/15, ces orientations ont suscité des interrogations sur le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs de Bouconne et sur la mise en place d'un service de transport "extrascolaire" entre les 2 communes.

Soucieuse de répondre aux besoins des familles et de leur(s) enfant(s), la commune de Merville a interrogé les familles via un sondage.

Suite au prochain numéro.

Centre de loisirs de la forêt de Bouconne

À l'occasion de l'ouverture de la campagne d'inscription pour l'été 2015, l'équipe du centre de loisirs de Bouconne vous propose une soirée portes ouvertes le mercredi 6 mai de 16h30 à 18h30.

Attention : les inscriptions pour le mois de juillet doivent être effectuées avant fin mai et avant fin juin pour le mois d'août.

Renseignements sur le site www.bouconne.fr

Dépoluthon 2015

I ♥ DÉPOLUTHON



DIMANCHE 10 MAI-10H

Journée verte

Venez préserver la nature de votre village
 10h : départ entrée du centre de loisirs - 3 circuits
 12h-13h : arrivée au Bois de Bayler - Animations
 13h : Pique-nique (chacun amène quelque chose)
 Plus de renseignements au 05 34 52 80 33

Un nouveau cabinet d'infirmières

Mmes Nadia Gasc et Michèle Milhau
 39 rue de la brasserie
 31330 Merville
 Tél. : 06 40 16 40 19

BIBLIOTHÈQUE Nouveautés

L'Art des jardins : *William Adams*

La camarguaise :

Françoise Bourdin

L'atelier de Capucine :

Didier Cornaille

Quinquennat : *Marc Dugain*

4 saisons en France :

Stanislas Faure

Mars et Vénus se rencontrent :

John Gray

L'ombre de Gray Mountain :

John Grisham

Rescapé du camp 14 :

Blaine Harden

Soumission : *Michel Houellebecq*

Dissimulation de preuves : *Donna Leon*

Le trône de fer (Game of Thrones)

Tome 5 : *Georges R. R. Martin*

L'instant présent :

Guillaume Musso

Belle époque : *Elizabeth Ross*

Dessin - Toutes les techniques :

Stan Smith

Elle joue : *Nahal Tajadod*

Temps glaciaires : *Fred Vargas*





FOYER RURAL

Retour sur l'Assemblée Générale

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale s'est tenue le 26 mars dernier à la salle Joseph Bon. Après l'approbation des bilans moral et financier, et la (ré)élection du Conseil d'Administration, elle s'est terminée autour du pot de l'amitié.

Nous tenons à remercier Madame Chantal Aygat, Maire de Merville et Monsieur Sauveur Gibilaro, adjoint délégué aux associations ainsi que la Fédération des Foyers Ruraux, représentée par Marie-Pierre Dunas, pour leur présence. Remercions également les adhérents qui, chaque année, participent fidèlement à ce moment de partage et de convivialité. Il est primordial, pour les 15 membres bénévoles du bureau ainsi que les animateurs, qui font vivre au quotidien le Foyer Rural et portent les valeurs de l'éducation populaire, de sentir le soutien de ses adhérents, chaque année plus nombreux.

Stage scrapbooking : Spécial Fête des mères

Le Foyer Rural est heureux d'organiser cet atelier de scrapbooking pour les enfants, sur le thème "Cadeau surprise !", qui aura lieu le samedi 30 mai de 14h à 16h, et sera animé par Sabrina (<http://sabscrap31.canalblog.com>).

• Tarifs : 15€ pour les adhérents au Foyer Rural et 20€ pour les non-adhérents.

• Renseignements et inscription: Sabrina au 06 64 52 95 73 ou sabcp@hotmail.fr



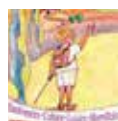
UN SIÈCLE DE VIE À MERVILLE

Concours photos des Rogations

(Croix des chemins, des places, des carrefours, etc.)

Vous avez jusqu'au jeudi 14 mai 2015 à minuit pour participer au "concours photos des Rogations" organisé par l'association. L'objectif est de faire l'inventaire par l'image des croix de la commune.

Les photos anciennes sont également les bienvenues et peuvent participer au concours. Les photographes ont toute liberté pour leurs clichés. Les photos sont à envoyer en format numérique à hiermerville31@gmail.com (objet : "Concours Rogations").



ARCLM

Voyage de fin de saison et sardinade

Dates à retenir :

Du lundi 11 au jeudi 14 mai : voyage de fin de saison de l'association, aux Calanques de Cassis, lesquelles avaient déjà été découvertes et parcourues il y a quelques années mais inconnues pour certains nouveaux adhérents.

Avec un peu d'avance, mais à noter sur les agendas, réservez votre journée du dimanche 7 juin pour la grande sardinade de l'ARCLM ouverte à tous. D'autres précisions seront données courant mai.

Événements culturels passés :

Samedi 14 mars : sortie à Minerve (Hérault) et découverte de ce très beau village fortifié.

Samedi 28 mars : soirée culturelle à Merville en souvenir de Jojo, notre ancien président, animée par le groupe des "Bigres du Tergal" chantant et racontant les poèmes de Georges Brassens.

Vendredi 10 avril : journée sur le Canal du Midi très réussie, avec le matin une visite de l'exposition sur Pierre-Paul Riquet et son œuvre.

Mai						
Mar 5	13h30	3h30	Fronton - départ cimetière	14 km	moyen	F. Deyris / G. Dugast
Jeu 7	13h30	3h	Finhan - départ église	13 km	facile	B. Cazes / A. Grimard
Ven 15	13h30	2h	Merville	6 km	facile	F. Deyris
Mar 19	8h	5h	La Plume - départ Merville	19 km	moyen +	F. Deyris / A. Cottet
Jeu 21	13h30	3h	Merville - départ château d'eau	12 km	moyen	F. Deyris / A. Grimard
Mar 26	13h30	3h	Beaupuy - départ salle des fêtes	12 km	moyen	A. Grimard / B. Cazes
Jeu 28	13h30	3h	Larra Sud - départ mairie	12 km	facile	A. Cottet / G. Dugast



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MERVILLE

Retour sur le carnaval

Retour sur l'après-midi du samedi 28 mars où petits et grands Mervillois ont eu la joie de participer au carnaval organisé par l'APEM et par les animateurs du service Enfance Jeunesse.

Cette année, les carnavaliers sont passés entre les gouttes et ont pu défiler aux côtés d'échassiers dans les rues de Merville, en cortège, ouvert par la Banda et fermé par Monsieur Carnaval "Bob l'éponge". Ce dernier s'est vu jugé et brûlé lors de son procès, écrit par les enfants.

À la suite de cela, les enfants ont pu profiter d'un goûter offert, toujours au son de la Banda.

Merci à toutes les associations et les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette

après-midi.

À l'année prochaine pour découvrir encore plus de nouveautés lors du carnaval 2016 !



Monsieur Carnaval Bob L'Éponge a pris feu lors de son procès devant les mervillois venus nombreux



RÉVEIL MERVILLOIS

Journée dans l'Aude

Rappel : le dimanche 7 juin le Réveil Mervillois organise une journée dans l'Aude. Si vous souhaitez vous joindre à nous n'hésitez pas à vous inscrire.

Programme de la journée :

8h : Départ de Merville en direction de Bize-Minervois - Visite du Moulin de l'Oulibo, coopérative oléicole de l'Aude.

12h30 : Déjeuner au restaurant "la Table Vigneronne" à Tournissan.

14h30 : Départ en direction de Lagrasse - Visite du Musée Caveau 1900.

16h30 : Retour en direction de Merville.

Tarifs tout compris : 54€ pour les adultes et tarif enfant sur demande.

Date limite de réservation: 29 mai

Contacts : Frédéric au 06 81 36 37 60 ou Eric au 06 10 44 82 20



AUTAN & HARMATTAN

Apéro-culturel et ateliers bronze

Apéro-culturel : La Mauritanie

Du Banc d'Arguin à Chinguetti et Oudane, Etienne Rivoire et ses amis de l'association Armau de Bruguières nous ferons voyager dans l'univers de la Mauritanie.

Lundi 4 mai à 20h30 - Salle Joseph Bon

Entrée libre - Chapeau - Verre mauritanien

Ateliers bronze

Malick Guira du Burkina Faso proposera des ateliers de fabrication de statues en bronze pendant la première quinzaine de mai pour tout public. Le programme sera établi en fonction des desiderata des inscrits. Les personnes intéressées sont donc invitées à se faire connaître. Contact : autanh@gmail.com / 06 88 39 07 70

Concert de chorales

Venez nous retrouver le 30 mai à Ardizas (après Cadours) pour un concert de chorales au profit des œuvres éducatives de notre association. Il se tiendra dans l'église d'Ardizas à partir de 20h30 en présence de musiciens mervillois !

Exposition Dekapé

Du 9 au 30 mai notre association participe à l'exposition collective "Câblage de Waga à Toulouse" à la Galerie Dekapé de Grenade-sur-Garonne. Seront confrontés deux courants artistiques différents, l'art traditionnel et contemporain burkinabé et le street art toulousain représenté notamment par un jeune artiste mervillois !



CLUB ARC-EN-CIEL

Le Club fait le plein de sorties

- Le vendredi 10 avril, 45 adhérents se retrouvaient à la table du restaurant-cabaret Le moulin des Roches à Mauzac. Plumes, paillettes et french-cancan : tout était parfait.
- Nous avons déjà une vingtaine d'inscrits pour la journée à Cahors, souhaitons que la météo nous accompagne pour la première sortie journalière de l'Interclub.
- L'Interclub organise le jeudi 11 juin une journée grillade à la Base de loisirs de Bouconne. Le matin vers 10h, pétanque ou jeux de cartes, à 12h repas suivi d'un bal avec Alain Colombiès. Prix de la journée : 20€. Vous pouvez vous inscrire avant le 27 mai auprès d'Armand Delpech au 05 61 85 02 17 (aux heures de repas).

- N'oubliez pas le loto du lundi 4 mai à 14h30, salle Joseph Bon et les belotes des mercredis 13 et 27 mai à 20h30, salle Joseph Bon.
- Surprise : Pour terminer la saison, le Club invite ses adhérents le samedi 30 mai à 14h, salle Joseph Bon, pour un spectacle gratuit avec "Les Vibratos", Mona et Marco, accompagnés d'un couple de danseurs rétro. À la pause, un goûter avec boissons sera offert. Pas de réservation, la salle ayant une capacité suffisante.

Carnet noir

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès d'André Leroy, fervent adhérent du Club. Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances. Une messe à son intention a été célébrée le 26 avril à 9h30 à l'église de Merville.



COMITÉ DE JUMELAGE

Soirée conférence

dans le cadre de son prochain déplacement en Croatie et Bosnie Herzégovine, le Comité de Jumelage de Merville organise une soirée découverte de ces deux pays, le vendredi 5 juin, à partir de 20h30, salle Joseph Bon. Découverte architecturale, gastronomique, culturelle.

Le verre de l'amitié clôturera cette soirée.



AMCAPLA

Verre de l'amitié

Mercredi 13 mai de 11h à 12h30, notre association offrira le verre de l'amitié sur le Marché de plein vent de Merville, place de la République, en l'honneur de notre ancien boucher Joël Pouydebat qui nous rendra visite. Un chapeau sera à disposition des personnes qui souhaitent participer au cadeau de sa retraite mervilloise.

PLAN MANJAR
E PLAN VIURE
AL PAIS

Fête du canard

Le printemps arrive et la fête du canard également. Le dimanche 7 juin, Plan manjar e plan viure al país vous propose de participer au défilé d'autos-motos-solex : départ 11h, organisé à la ferme et qui se déroulera par poule. Faites chauffer les turbines et inscrivez-vous au 05 61 85 19 65 ou sur francis.maso@orange.fr. Nous tenons d'ores et déjà à remercier la vingtaine de personnes qui se sont manifestées pour participer à ce défilé. Rendez-vous le dimanche 7 juin.



FOOTBALL CLUB MERVILLOIS

Zoom sur Christophe Chiorozas, entraîneur

Ce mois-ci, le FC Merville vous présente Christophe Chiorozas, 39 ans qui s'occupe du groupe des U6-U7 de l'Entente.

Mervillois depuis 2007 et joueur de football depuis son plus jeune âge, il a joué jusqu'en 2011 dans les équipes séniors et vétérans du FCM, avant d'arrêter définitivement le football à 35 ans.

L'année dernière, son fils intègre la catégorie U6. Manquant alors d'encadrants, Christophe décide de reprendre le chemin des terrains pour s'occuper du groupe d'U6-U7.

Développant un football d'"animation" avec ses jeunes et privilégiant le plaisir et l'amusement footballistique à cet âge-là, Christophe voit cependant rapidement évoluer ses débutants. Il dispose d'un groupe de 52 joueurs, dont 26 sont licenciés au FCM, et est épaulé par 4 éducateurs de Merville et

5 adultes provenant des autres clubs de l'Entente.

L'objectif du coach : «Avoir autant de joueurs en juin qu'en septembre, c'est-à-dire ne pas en perdre en cours de route.»

Lorsqu'on lui demande ce qu'il compte faire l'année prochaine, il n'est pas tout à fait fixé et envisage de suivre son groupe en U8-U9 d'autant plus qu'il vient de valider une formation récemment.

Nous souhaitons donc bonne chance à Christophe ainsi qu'à tout son groupe et leur souhaitons de s'amuser et de progresser.

Pour information, le tournoi de Merville aura lieu le jeudi 14 mai 2015 et réunira les catégories U6 à U11 ainsi que, fait exceptionnel cette année, les U14-U15 féminines. Nous vous attendons nombreux. Restauration sur place.



Christophe Chiorozas, entraîneur des U6-U7

12ème rallye touristique
MOTO
Le 6 juin 2015

Moto Club
Associatif Mervillois

Participation 18€

Inscription :
mcamerville@gmail.com
Plus d'info 06 36 86 84 56
ou 06 49 71 78 37

MERVILLE

RÉGION
MENA-PYRÉNÉES

Mutuelle des
motards
MCAAM
organisons la route

MOTO CLUB MERVILLOIS

12ème rallye touristique

heureux du succès de l'édition de 2014 avec ses 150 participants, le MCAM organise cette année son rallye touristique le samedi 6 juin. Cette 12^{ème} édition, comme les précédentes, ne sera pas basée sur la vitesse, mais sur le plaisir de découvrir notre région.

Le rendez-vous pour finaliser les inscriptions est donné à 8h place de la Mairie à Merville, avec des premiers départs vers 8h30, pour parcourir à moto 240 km parsemés de jeux et d'énigmes. Pour 18€ d'inscription par personne, vous aurez droit aux traditionnels café-brioche du matin, casse-croûte de 10h et repas de midi.

De nombreux lots seront remis en fin d'après-midi à Merville, lors de la proclamation du classement, qui sera suivie d'un apéritif offert.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire par téléphone auprès d'Alain Rouquette au 06 86 86 84 56 ou de Jean-Noël Bataille au 06 49 71 78 37 ou par mail à l'adresse suivante: mcamerville@gmail.com

De plus :

Un pot de l'amitié sera offert à tous les motards qui souhaitent faire notre connaissance, qu'ils soient venus ou pas au rallye, le samedi 13 juin à la salle des fêtes jouxtant la mairie à partir de 19h.

expression politique

Les groupes " Agir pour l'avenir de Merville ", " Merville - Un projet... Une équipe... ", " Un élan pour Merville " et " Merville au coeur de tous " n'ont pas communiqué d'article pour publication dans ce bulletin.

Numéros utiles

15 SAMU et centre antipoisons

18 Pompiers

Sapeurs-pompiers Grenade: **05 62 10 41 80**

17 Police

Gendarmerie Grenade: **05 62 79 93 70**

Urgence sécurité Gaz (GrDF): 0 800 47 33 33

Urgence/Dépannage EDF: 09 726 750 31

La POSTE: 05 34 52 95 21

M. le Curé: 05 61 82 61 35

Mairie de Merville

• Accueil: 05 62 13 41 00

accueil.mairie@merville31.fr

• Adjoint de permanence: 06 85 55 66 22

• Communication: 05 62 13 41 13

communication@merville31.fr

• Bibliothèque: 05 61 85 67 45

• Police municipale: 05 62 13 41 02

• Coordonnateur de la Vie Associative:

05 62 13 41 16 | relais.associatif@merville31.fr

CCAS

• Accueil: 05 62 13 40 95

ccas.merville31@gmail.com

Enfance Jeunesse

enfance.jeunesse@merville31.fr

• Enfance et animations sportives: 05 34 52 80 33

• Jeunesse: 05 61 99 86 95

• Inscriptions au Centre de Loisirs les lundis soir et mardis matin en période scolaire

• Maison Des Jeunes: 05 61 99 86 95

maisondesjeunes@merville31.fr

• Directeur école maternelle: 05 34 52 90 53

• Directeur école élémentaire: 05 34 52 80 30

• Cantine: 05 34 52 80 32

• Crèche: 05 61 85 19 89

Divers

• Déchetterie de Cornebarrieu: 05 61 85 89 73

Lundi, mardi, mercredi et vendredi: 10h-12h et

13h30-18h, samedi et dimanche: 10h-18h.

Fermée le jeudi et les jours fériés.

• Déchetterie de Grenade: 05 61 82 35 03

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi:

9h-12h et 14h-18h, dimanche: 9h-12h

et 13h-17h. Fermée le mardi et les jours fériés.

• Caisse d'Allocations Familiales: 0810 25 31 10

• Assistant social sur rendez-vous à Grenade:

05 61 71 03 50

• ADMR de Grenade: 05 61 82 81 12

• Communauté de Communes:

Service technique: 05 61 82 63 74

Service administratif: 05 61 82 85 55

• Office de Tourisme: 05 61 82 93 85

État civil

Naissances

• Alexandre PLO le 15/02/2015

• Anton DECHARNES le 23/02/2015

• Hugo BARBOSA VIEIRA le 27/02/2015

• Myrtille BOULFROY le 4/03/2015

• Alicia BOURSIER le 8/03/2015

• Maëlys MATHIAS BREILLAC le 8/03/2015

• Camille PUGA DURU le 13/03/2015

• Tristan SUZANNE le 13/03/2015

Décès

• Jeanne HANNE le 13/02/2015 à l'âge de 83 ans

• Reine TRECCANI le 23/02/2015 à l'âge de 90 ans

• Philippe CARMONA le 16/03/2015 à l'âge de 48 ans

• André LEROY le 24/03/2015 à l'âge de 75 ans

Horaires de la mairie

- Lundi : 9h - 12h et 14h - 18h

- Mardi : 9h - 12h

- Mercredi : 9h - 12h et 14h - 18h

- Jeudi : 9h - 12h et 14h - 18h

- Vendredi : 9h - 12h

- Samedi : 9h - 12h

Vous pouvez nous contacter par :

- Téléphone : 05 62 13 41 00

- Courrier :

Place du 11 novembre – 31330 Merville

- Mail : accueil.mairie@merville31.fr



Nous vous donnons
rendez-vous sur:
www.merville31.fr

PHARMACIES DE GARDE*

Mai 2015

Ven 1^{er} PHARMACIE DARNES

139b route de Seilh
31840 AUSSONNE
05 61 85 10 03

Dim 3 PHARMACIE DE MERVILLE

15 rue du 8 mai 1945
31330 MERVILLE
05 61 85 00 52

Ven 8 PHARMACIE MICHAUDEL

Centre Cial lieu-dit "En Fornier"
31700 BEAUZELLE
05 61 61 22 22

Dim 10 PHARMACIE GRAND SELVE

52 rue de la République
31330 GRENADE
05 61 82 61 24

Jeu 14 PHARMACIE CLAISSE

Ctre Cial 1 avenue Latécoère
31700 CORNEBARRIEU
05 61 85 24 08

Dim 17 PHARMACIE LOPEZ

2 chemin Roye
31840 SEILH
05 62 21 06 46

Dim 24 PHARMACIE MARTY

1 route de Lévignac
31530 MONTAIGUT/SAVE
05 61 85 71 29

Dim 31 PHARMACIE RAFFIN

Route de Toulouse
31330 GRENADE
05 61 21 72 30

Pendant la semaine à partir de 20h et jusqu'à 8h, se rendre à:

La Pharmacie de Nuit

76, allées Jean Jaurès à Toulouse

Tél.: 05 61 62 38 05

SYNDICAT DES PHARMACIENS DE LA NOTTE GARDE



Pour connaître
la pharmacie de garde,
appelez

Résogardes
3237

Information actualisée des pharmacies
de garde les plus proches

N° AUDIOTEL 6.34 Cts/mn
ACCESSIBLE 24 H/24 H

Dentiste de garde le dimanche:
05 61 54 80 80

* Sous réserve de modifications de dernière minute

Directeur de la publication: Chantal Aygat, Maire de Merville

Responsable de la publication: Thierry Vignolles, Adjoint au Maire délégué à la Communication

Comité de rédaction: Commission Communication

Conception graphique, maquette: Service Communication

Impression: Evoluprint 05 62 22 07 71

Imprimé avec des encres végétales sur papier 100% recyclé par l'imprimerie Evoluprint labellisée "Imprim' Vert"



ÉCOLE DE MUSIQUE
GABRIEL FAURÉ

L'école de musique fête ses 30 ans

L'école de musique vous convie à fêter ses 30 ans le samedi 30 mai au château de Merville, pour une soirée exceptionnelle orchestrée par les musiciens de l'école.

L'École de Musique Gabriel Fauré fête ses 30 ans

Concert des professeurs de musique
avec la participation des élèves



ENTREE DANS LA LIMITE
DES PLACES DISPONIBLES
Parking du labyrinthe ou dans le village
CONTACT : Ecole de Musique Gabriel Fauré
Courriel : ecoledemusique.merville@yahoo.fr
Téléphone : 05 61 85 70 69 (répondeur)
www.ecole-musique-merville31.fr



Château & Parc de Merville
www.chateau-merville.com

VIDE GRENIER & FOIRE ARTISANALE
Organisés par le Foyer Rural de
MERVILLE
Dimanche 03 mai 2015

- Tombola gratuite pour tous
- Jeux pour enfants
- Nombreuses animations
- Restauration sur place

Contacts : 05-62-13-05-11 ou videgrenier.merville@free.fr
Plus de renseignements sur le site : vide-greniers.org



FOYER RURAL

20^{ème} vide-greniers

Le vide-greniers fête ses 20 ans !

Le dimanche 3 mai aura lieu, comme chaque année, notre vide-greniers et foire artisanale : plus de 300 exposants, des stands où déguster des produits régionaux et internationaux, la buvette du Foyer Rural, des jeux pour les enfants et une tombola gratuite : cette édition anniversaire s'annonce sous les meilleurs auspices !

PATRICK SÉBASTIEN
Les Grenad'Oyalines présentent
ÇA VA ÊTRE TA FÊTE !
Samedi 4 Juillet 2015

Spectacle organisé par la section féminine du Grenade Sport

GRENADÉ GARONNE
stade J-M Foges

Renseignements : 05 61 82 93 85 ou 06 61 06 41 77
par mail gsf_au_femine@orange.fr